

Le Directeur

Arrêté 2018- 09

Relatif à la composition du collège des étudiants à la section disciplinaire (SD) compétente à l'égard des usagers

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ainsi que ses articles R712-10 à R712-45;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le règlement intérieur ;

Vu la réunion des représentants étudiants du 3 avril 2018 portant sur l'élection des représentants des usagers à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers ;

ARRÊTE

Article 1 : Siègent à la section disciplinaire compétente pour les étudiants de l'Institut au titre du collège des étudiants :

Titulaires :

Ferroudja DJAROUN (collège 2)

David ATHLANI (collège 3)

Jeanne ROQUES (collège 3)

Guillaume BOUCHOUX (collège 2)

Clara PORTER (collège 1)

Marco COTTEUX (collège 1)

Suppléants :

Jade NGUYEN (collège 1)

Arthur RUCHON (collège 1)

Jeanne HUTIN (collège 1)

Jocelyn GUILLON (collège 3)

Marie VAN GUCHT (collège 3)

Rémi POIROT (collège 2)

Article 2 : Les membres de la section disciplinaire sont nommés pour une durée d'un an à compter de leur élection en tant que représentant des usagers au conseil d'administration en novembre 2017. Les personnes élues membres de la présente section disciplinaire en dehors du conseil d'administration disposent d'un mandat qui prend fin à la date d'expiration des mandats des représentants étudiants au CA.

Article 3 : L'arrêté 2017-02 relatif à la composition de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers est abrogé.

Article 4 : Monsieur le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 4 avril 2018.

Rostane MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 4/4/2018
DATE D'AFFICHAGE : 06.04.2018

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

25 rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 17 01 62/63 - Fax : 04 42 96 36 99
directeur@sciencespo-aix.fr - www.sciencespo-aix.fr